


Plafond de ressources demande de logement social

Catégorie de ménage	Revenu fiscal de référence 2019 De l'ensemble des personnes occupant le logement pour l'année 2021
1 adulte	20 966 €
2 adultes ou 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	27 998 €
2 adultes + 1 personne à charge ou 1 adulte + 1 personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	33 670 €
2 adultes + 2 personnes à charge ou 1 adulte + 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins une personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	40 648 €
2 adultes + 3 personnes à charge ou 1 adulte + 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	47 818 €
2 adultes + 4 personnes à charge ou 1 adulte + 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion avec la mention invalidité	53 891 €
Par personne supplémentaire	6 011 €

 Les jeunes ménages sans enfant n'ayant pas plus de 55 ans à eux deux comptent pour 3